

Qu'est-ce que le 3xCB ?

Le 3xCB est une facilité de paiement proposée par BNPP PF pour le compte de TUI. Si vous souscrivez un 3xCB, vous vous engagez à rembourser vos 3 échéances. Vous pourrez prendre connaissance des conditions générales avant de valider votre panier sur la page "Paiement".

Comment fonctionne le paiement en 3xCB ?

Le paiement en 3 fois par carte bancaire est une solution de paiement réservée aux porteurs d'une carte bancaire **Visa** ou **Mastercard** (les cartes Electron, Maestro, e-CB, pré-payées et American Express ne permettent pas d'en bénéficier).

Lorsque ce type de paiement est réalisé, l'échéancier suivant est mis en place :

- 1er remboursement le jour de votre commande : 1/3 du montant de la commande + frais de dossier
- 2ème remboursement 30 jours après le jour de votre commande : 1/3 du montant de la commande.
- 3ème remboursement 60 jours après le jour de votre commande : 1/3 du montant de la commande.

Combien coûte le paiement en 3xCB ?

Le paiement en 3 fois par carte bancaire est assujéti à des frais de dossier correspondant à 1,4% maximum du montant total de votre commande et sont plafonnés à 9€.

Ces frais sont prélevés en plus de la première échéance de remboursement de votre commande, le jour de votre commande.

Exemple pour une commande de 300€ : les frais de dossier seront de 4,20€.

La première échéance sera de 104,20€ (un tiers de la commande auquel s'ajoutent les frais de dossier). Les deux échéances suivantes seront chacune de 100€.

Quelles sont les différentes étapes pour payer en 3xCB ?

- sélectionnez dans les modes de paiement « payer en 3xCB »
- saisissez les données personnelles et Carte Bancaire demandées et validez une 1^{ère} fois
- vérifiez les données saisies et **validez une seconde fois***
- recevez un email de confirmation de la validation de votre paiement en 3xCB

* ce 2^{ème} clic est indispensable pour signer électroniquement votre contrat de paiement 3xCB

Puis-je changer d'avis et comment puis-je me rétracter du 3xCB ?

Le délai de rétractation est de 14 jours calendaires suivant la date de conclusion de votre contrat (sous réserve de non annulation de la commande pendant cette période) qui correspond à la date de votre commande.

Pour exercer votre droit de rétractation, merci d'adresser votre demande par mail à :

3ou4xCB.cetelem@wcc-distribution.fr en précisant vos nom, prénom, montant du financement, le nom de TUI, date de la commande et numéro de la commande. Vous vous engagez à conserver votre commande et à régler directement à BNP Personal Finance les 2 tiers restants.

Si j'annule ma commande, comment se passe le remboursement ?

Si vous avez effectué une annulation totale ou partielle de votre commande auprès de TUI, assurez-vous que TUI en a bien accusé réception (retour de mail de la part de TUI). Cet accusé de réception

permet à TUI d'enregistrer votre annulation et de faire le nécessaire pour réajuster votre remboursement.

Pour **vos remboursements**, vous n'avez rien d'autre à faire, **tout est automatique à partir de l'accusé de réception de TUI** :

- si vous avez effectué un remboursement total, vous serez remboursé de la totalité des règlements effectués.

- si vous avez effectué un remboursement partiel de votre commande, deux situations se présentent : soit BNP Personal Finance réajustera le montant de vos échéances restantes, soit BNP Personal Finance vous remboursera le montant correspondant à votre annulation partielle si vous n'aviez plus d'échéance à régler.

Dans le cas d'un remboursement, les frais de dossiers vous sont restitués proportionnellement au montant de la somme remboursée. Les sommes déjà prélevées sur votre compte bancaire, vous seront restituées par virement dans un délai de 5 jours à compter de l'accusé de réception de TUI. Si votre carte bancaire est en débit différé, cette somme sera créditée en fin de mois sur votre compte bancaire.

Si je perds ou bien si on me vole ma carte bancaire après mon achat 3xCB, que dois-je faire ?

Si vos échéances sont débitées sur votre Carte Bancaire, il est très important de nous contacter. En effet, l'opposition que votre établissement bancaire enregistre sur votre carte du fait de la perte ou du vol de votre carte va empêcher BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE de prélever les échéances restantes (avec un risque possible de passage au service Recouvrement Amiable).

Pour nous signaler la perte ou le vol de votre carte bancaire, vous devez nous contacter au **09 69 32 05 03** (prix d'un appel normal), du lundi au vendredi de 8h30 à 19h et le samedi de 9h à 13h et de 14h à 16h. Le service Relation Clientèle prendra contact avec vous dans les plus brefs délais.

J'ai des questions concernant ma commande payée en 3xCB, à qui dois-je m'adresser ?

Pour toute question relative au suivi de votre commande, il est **nécessaire de contacter TUI**. Concernant vos questions liées au paiement en 3xCB, vous pouvez consulter les autres rubriques de ce FAQ, notamment pour le fonctionnement, le coût, le délai de rétractation, les conditions de souscription au 3xCB ainsi que la gestion des remboursements en cas d'annulation.

Pour toute autre demande ou si vous n'avez pas trouvé de réponse satisfaisante dans le FAQ, vous pouvez vous adresser par mail à : 3ou4xCB.cetelem@wcc-distribution.fr, qui vous apportera une réponse dans les meilleurs délais.

J'ai essayé de bénéficier d'un 3xCB et le paiement a échoué, pourquoi ?

Les raisons peuvent être diverses mais vérifiez bien que votre carte bancaire est une Visa ou une Mastercard (les cartes Electrons, Maestro, e-CB, pré-payées et American Express ne sont pas acceptées) et que sa date d'expiration n'intervient pas dans les 2 mois qui suivent la commande, en effet votre carte de crédit doit avoir une date d'expiration supérieure à la date du 3ème remboursement.

Toutes mes commandes peuvent-elles être payées en 3xCB ?

Non, pour bénéficier du 3xCB, le montant de votre commande doit se situer entre 200€ et 3000€. Vous pouvez retrouver les conditions d'accès au paiement en 3xCB dans la rubrique des moyens de paiement de TUI.

Est-ce que l'on va me demander des justificatifs pour bénéficier du 3xCB ?

Non, vous n'aurez **pas à transmettre de pièces justificatives** concernant votre paiement en 3xCB mais afin de lutter contre la fraude, votre commande pourra faire l'objet de contrôles exercés par TUI, qui pourra vous demander des justificatifs d'identité ou de domicile

Est-ce qu'il y a un formulaire ou des étapes supplémentaires pour bénéficier du 3xCB ?

Une fois le choix du paiement en 3xCB sélectionné, vous aurez à confirmer votre identité et vos coordonnées bancaires (le numéro de votre carte bancaire, la date d'expiration et le cryptogramme visuel). Le paiement est réalisé avec une vérification appelée communément « 3DSecure ».

Ce système sert à éviter les fraudes et permet de sécuriser et protéger vos paiements. Après avoir renseigné vos coordonnées bancaires, il est possible que **vous soyez redirigé vers le site de votre banque** qui vous demandera de transmettre des informations supplémentaires (le moyen d'authentification le plus répandu étant **le code adressé par SMS**). Une fois ces informations fournies, le serveur de votre banque confirmera à TUI que vous êtes bien le propriétaire de la carte bancaire et votre paiement en 3xCB sera confirmé.